je ne tiens aucunement l'observation de mes petits
ce matin ne pouvant dormir, j'ai écrit cette
que vous trouverez ci-jointe, pour la remettre
Louis et dire lui qu'il en fasse l'usage qu'il
jugera à propos, qu'il la [illegible], qu'il
la jette au feu je n'y prends pas plus —
d'intérêt, si elle peut lui être utile
et surtout aux autres qu'il s'en serve.

ARC 18 d. 2 n. 25 (b)